

Infos pratiques

Durée : 4 jours / 28h

Coût de la formation : 300€/personne

Lieu : Nos interventions et formations peuvent avoir lieu dans votre structure, dans une collectivité ou dans nos locaux en Bretagne (Quimper/Rennes).

Publics : professionnel.les, à partir de 8 personnes (une structure, un regroupement de structure, des individuels...)

Calendrier des formations :

- Du 15 au 16 octobre et du 5 au 6 novembre 2018 - RENNES

Un calendrier spécifique à votre structure peut être élaboré.



Contact :

CEMEA Bretagne
92 rue du Frugy
29 337 QUIMPER Cedex
02 98 90 10 78
accueil@cemea-bretagne.fr

Rejoindre notre mouvement, adhérer

Nous sommes un mouvement de personnes engagées quotidiennement pour faire vivre nos valeurs.

Être membre des CEMEA, c'est rejoindre un réseau d'enseignant.es, d'animateurs.trices, d'éducateurs.trices, de formateurs.trices, toutes et tous différents.

Nous organisons des temps de partage pour bricoler, jouer, réfléchir, se remettre en question, échanger sur nos pratiques, construire et tester des outils pédagogiques, progresser grâce aux rencontres et à l'expérimentation. Il s'agit de se former, de contribuer à la recherche pédagogique, d'intervenir sur les formations.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer au sein de nos groupes départementaux (29, 35, 56), à nous contacter par mail ou par téléphone.

FORMATION CONTINUE HANDICAP

Se former, partager, analyser ses pratiques.

ASSOCIATIONS
COLLECTIVITES



LES CEMÉA

Qui sommes nous ?

Nous sommes une association laïque d'éducation populaire, reconnue d'utilité publique, complémentaire de l'école.

Nous sommes un mouvement de recherche pédagogique et un organisme de formation dans le domaine de l'éducation.

Nous intervenons dans les champs de l'animation, de l'école, du travail social en abordant des questions liées à la citoyenneté, à la société inclusive (permettre l'accueil de tous partout), à la culture etc.

Nos actions visent à accompagner les équipes pédagogiques tant dans les collectivités que les associations dans les dimensions de projet éducatif et de territoire, projet pédagogique, pratiques et techniques d'animations, etc.

Les méthodes actives

Nos formations sont des espaces participatifs qui :

- ◇ privilégient l'engagement personnel et s'appuient sur le groupe comme facteur d'évolution.
- ◇ Reposent sur l'expérience des participants.
- ◇ Aident à forger un regard critique sur la société.
- ◇ Permettent des échanges, de la pratique d'activité, des mises en situation, en alternance avec des travaux de recherche.



La question du loisir ne peut être exclue d'un projet de vie, aussi le désir de changer d'air, de faire du sport, de visiter un musée, d'aller au spectacle, à la médiathèque est le même que nous soyons valides ou pas.

« Vacances » un mot magique qui fait rêver, que l'on ne peut dissocier de celui de loisir, des mots qui induisent en chacun de nous une dynamique pour un temps de vivre autrement, de vivre autre chose, avec d'autres dans une démarche inclusive.

La pleine citoyenneté des personnes en situation de handicap passe par un accès le plus large possible à toutes formes de loisirs, avec égalité de dignité, de droits et de devoirs.

Aussi pour concevoir, réaliser et évaluer des actions d'animation et d'accompagnement, qui tiennent compte de tous les publics, il est nécessaire de penser et d'analyser son action.

Exemples de contenu de formation :

La formation est rythmée par des allers/retours entre pratique et théorie, entre terrain et centre de formation

Des contenus théoriques :

- Les stéréotypes liés au handicap
- Le handicap, de la prise en charge à la prise en compte
- Lutter contre les discriminations
- La dynamique partenariale

De la pratique :

- Présentation d'outils pédagogiques
- Pratiquer des activités adaptées ou de sensibilisation à la différence
- Des temps d'analyse de situations professionnelles

Accueillir des enfants en situation de handicap dans les structures collectives

Accueillir la différence est une évidence, cependant un certain nombre de raisons conscientes ou inconscientes freinent cette réalisation, car souvent la différence provoque de l'inquiétude, du silence, de la peur, jusqu'à même l'exclusion.

Cette confrontation à l'Autre dans sa différence nous met en tension, en réflexion, en interrogation, cela ne nous laisse pas indifférents.

La loi 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, constitue un changement fondamental dans les secteurs sanitaire, médico-social, social et culturel. La société doit s'organiser pour rendre possible le projet de vie élaboré par et pour chaque personne handicapée, avec son entourage et les différents professionnels.

Les situations professionnelles se complexifient et les valeurs et concepts, fondement de la pratique, se bousculent et parfois basculent.

